Sur quoi repose l'imprécision de *assez* ?

Clara Romero
Université Paris Descartes, UFR SHS, Département des Sciences du Langage
Laboratoire Modyco, CNRS (UMR 7114)

0. Introduction

Lorsqu'il n'est pas synonyme de *suffisamment*, lesens du marqueur de degré moyen *assez*semble, comparé àcelui d'autres marqueurs linguistiques de degré (*très*, *extrêmement*, *pas du tout*), particulièrement imprécis. Mais si particularité il y a, celle-cine peut concerner le degré auquel *assez* réfère en tant que tel. En effet, de par la subjectivité de leur emploi, lesmarqueurs linguistiquesde degré ne désignentundegré précis[1]. L'imprécision spécifique à *assez*découle selon moid'une ambigüitépropre aux marqueurs de degré moyen(et faible), dont le statut reste à déterminer.Lorsque cette ambigüité n'est pas résolue, ce qui pourrait être très souvent le cas, apparait une forme supplémentaire d'imprécision.

Dans ce qui suit, j'opère d'abord la synthèse critique de plusieurs études récentes –relevant d'approches théoriques différentes–sur *assez* (et d'autres adverbes de degré). Mon propre apportsuivra, qui repose encore largement sur l'intuition et demanderait à être confirmé (ou contesté).

1. Une description assez classique

Une description classique d'*assez*(Noailly 2001) distingue deux catégories d'emplois, selon que l'adverbe exprime :

- un degré suffisant, il peut alors être glosé par « suffisamment » :

(1) J'ai **assez** d'argent pour m'acheter cette voiture.
(2) Le gâteau est **assez** cuit.

- un degré moyen, lorsqu'il ne peut pas être glosé par « suffisamment » :

(3) une pièce **assez** grande
(4) une description **assez** classique

Dans cette dernière acception,*assez* est connu comme étant un modificateur à la fois :

- argumentativement coorienté, car en disant *assez X*,on vise la même conclusion qu'en disant *X* :

(5) Pierre a de bonnes notes, il sera admis à l'École.
(6) Pierre a d'**assez**bonnes notes, il sera admis à l'École.

- atténuateur, car *assezX* construit un argument moins fort vers cette même conclusion, ou amène à une conclusion moins forte que *X*. Dans la même situation, on peut en effet admettreà la fois :

(7) Pierre a de bonnes notes, il sera surement admis à l'École.
(8) Jean a d'**assez** bonnes notes, il sera peut-être admis à l'École.

[1] Cela est vrai des signes linguistiques en général. En l'espèce, je veux dire que *Il fait très chaud* ou même *pas chaud du tout* (qui indique pourtant un « degré nul ») ne permettent pas mieux qu'*assez chaud* de déterminer la température qu'il fait. Seules les mesures objectives (étalonnées, chiffrées) répondent, lorsque cela est possible, aux exigences de précision.

mais pas les deux énoncés suivants :

* (9) Pierre a de bonnes notes, il sera peut-être admis à l'École.
(10) Jean a d'**assez**bonnes notes, il sera surement admis à l'École.

Un glissement de sens explique, en diachronie, le passage de l'acception« degré suffisant » (considérée comme première) à celle de« degré moyen ». Ces deux acceptions sont en outre susceptiblesd'être employées litotiquement :

- degré suffisant → degré excessif : *C'en est **assez** !*(= « trop »)
- degré moyen → degré élevé (= « très, beaucoup ») :

(11) petite péronnelle […] actrice peu connue […] qui cultive le navet avec **assez** de succès.
<Jean-Marie Le Pen à propos de Sophie Marceau, cité dans Wikipédia : article « Sophie Marceau »>

Récapitulons tous ces emplois :

glissement de sens

tro
pe

Degré → **Sens ↓**	**Suffisant**	**Moyen**
de base	**= « suffisamment »** *J'ai assez d'argent pour…* *Le gâteau est assez cuit.* *J'ai assez dormi.*	**atténuateur coorienté** *d'assez bonnes notes* *assez de bruit / de monde*
figuré (par litote ou euphémisme)	**≈ « trop »** *Je vous ai assez vus !* (*C'en est*) *assez !*	**≈ « très », « beaucoup »** *…qui cultive le navet assez de succès* *Je suis assez content de moi* *C'est assez nul / génial*

La litote constitueindéniablement une première source d'ambigüité (donc d'imprécision). En effet, le double sens (sens littéral et figuré) qui caractérise les tropespeut en l'espèce donner lieu à uneambiguïtéréelle. Contrairement à ce qui se produit par exemple dans le cas d'une métaphore, où le sens littéral est automatiquement écarté de la dénotation pour des raisons de vraisemblance, dans le cas de la litote, les deux degrés peuvent être vraisemblables et donc potentiellement dénotés. Cette ambiguïté est,au fond,ce qui fait tout l'intérêt de ce trope (on peut invoquer l'un ou l'autre sens selon les circonstances) et sa subtilité (à laquelle tous les locuteurs n'accèdent vraisemblablement pas).Malgré cela, comme nous l'avons rappelé, le phénomène du sens figuré et n'est en rien propre à la litote, encore moins à *assez*, ce trope pouvant lui-même prendre toutes sortes de formes.Ces emplois n'ont donc pas nécessairement à intégrer une description sémantique de l'adverbe *assez*.

2. Une autre description, assez séduisante

Une description plus récente des différents emplois d'*assez*(Raccah & Várkonyi 2012) fait l'hypothèse que le degré exprimé correspond dans tous les casà ce que le degré permetou entraine(v. construction *assez X pour…*), qui constitue le repère fixant le degré. Calquée sur celle antérieurement proposée par l'un des auteurs pour *trop*(Raccah 2005), adverbe pour lequel le repère est constitué par

ce que le degré empêche (v. *trop X pour…*)[2], cette description présente l'avantage de ramener tous les emplois à une caractérisation unique.L'interprétation en termes de « degré suffisant » découle alors de ce que le repère est déterminé, que ce soit explicitement ouimplicitement, grâce à des inférences d'ordre pragmatique (une condition est remplie, un processus arrive à son terme…) :

(12) J'ai **assez** d'argent pour m'acheter ce vélo.
(13) Ça va, j'ai **assez** d'argent. <« pour vivre »
(14) Le gâteau est **assez** cuit.<« pour être bon à manger »
(15) J'ai **assez** dormi. <« pour être reposé »

Cette description est même valable en cas de litote :

(16) C'en est **assez** ! <« pour se sentir mal, pour ne pas continuer »

Dans les cas considérés ci-dessus comme relevant du « degré moyen », le repère doit être récupéré dans le contexte. On interprète ainsi, dans cet exempleauthentique de Raccah &Várkonyi (2012)où le contexte indiquait qu'une locataire expulsée par des huissiers n'était pas à plaindre mais gagnait du temps en refusant de payer:

(17) les huissiers ont été **assez** arrangeants < pour qu'on n'ait pas à plaindre la locataire

Dans les paires minimales fabriquées suivantes, on obtient des repères différents selon le contexte :

ou
(18) J'adore cet endroit. […] Et puis l'été, il fait **assez** chaud.<« pour se sentir bien »
(19) Je n'aime pas cet endroit. […] Et puis l'été, il fait **assez** chaud.<« pour se sentir mal »

ou
(20) une pièce **assez** grande <« pour recevoir du monde »
(21) une pièce **assez** grande <« pour entreposer des meubles »

Tout dépend donc du point de vue sur la chaleur (ou sur la taille des pièces) que le discours construit.

3. Critique de ces deux descriptions

Commençons par la deuxième. Aussi élégante soit l'idée qu'*assez X* est toujours « assez X pour… », et que le repère se trouve nécessairement dans le contexte, il est manifeste que bien souvent, le repère récupéré n'est autre que le sens de X lui-même :

(22) une hypothèse **assez** séduisante <« pour qu'on ait envie d'y adhérer »
(23) une fille **assez** douée <« pour réussir ce qu'elle entreprend »

Qu'est-ce qu'être *séduisant*, en parlant d'une hypothèse, si ce n'est être tel qu'on a envie d'y adhérer ? Être *doué* est-il autre chose que de réussir ce que l'on entreprend ?

Il est par ailleurs remarquable qu'en l'absence de tout contexte spécifique permettant de fixer un repère, *assez X*reste interprétable (= dit quelque chose du degré atteint). Prenons un exemple avec un adjectif axiologiquement neutre, absolument descriptif :

–Comment le reconnaitre ?

[2] Cette description unifie tous les emplois de *trop* antérieurement considérés comme inverseurs ou non inverseurs (ce qui dépendait de l'orientation axiologique de X), y compris les emplois qui n'avaient pas été vus (et qui, d'après l'orientation axiologique de X, auraient dû être inverseurs et ne l'étaient pas) ainsi que ceux qui ont été écartés sous prétexte de marginalité parce qu'ils ne dénotaient pas un degré « excessif » (*trop drôle / bien / mignon / génial*). Quelle que soit l'orientation axiologique de l'adjectif, *trop* se ramène donc toujours à « trop X pour… ». Le sens de l'énoncé dépend alors du point de vue adopté (≈du topos sélectionné) relatif à X (qui est variable), et non du sens de l'adverbe (qui est invariable) (v. annexe ①).

(24) –C'est un type brun, les yeux marron, **assez** grand…

On voit mal « pour quoi » le *type* serait *assez grand*, autrement dit quel topos (point de vue) associé à la taille d'une personne serait ici pertinent…Faut-ilalors admettre que tous les points de vue relatifs à la grande taille d'une personne sont potentiellement activés ?

Il faut répondre positivement pour sauver l'hypothèse. Mais celane revient-il pas à prendre pour repère le sens de l'adjectif lui-même ? Le type est donc « assez grand pour… être qualifié de*grand* ».Une telle description n'est doncpas si éloignée de celle qui décrit le « degré moyen » en référence à une norme collective(Noailly 2001)(que j'appelle ci-dessous« degré de référence ») en matière de séduction, de don, ou de taille.[3]

Dès lors, et j'en viens à la critique de la première description, si le degré de référence que désigne *assez grand* est le même que celui que désigne par défaut (et par opposition aux autres adverbes) *grand*, il n'est plus adéquat de considérer *assez* comme atténuateur. Le caractère atténuateur associé à une coorientation, qu'on croit pouvoir observer sur le couple d'exemples(7)-(8) est selon moi une illusion due au caractère fabriqué de ces exemples. Je m'en explique plus loin (§ 6).

4. Comment définir le « degré moyen » en termes argumentatifs ?

Jefais l'hypothèse suivante qu'*assez X* contient une concession : « A,…bien que B » :

- A est l'Assertion principale, disant qu'un degré de référence est atteint(c'est-à-dire que ce degré permet quelque chose, ou – selon ce que l'on peut trouver ou pas dans le contexte –quetel ou tel topos s'applique, ou qu'ils s'appliquent tous).

→Cette assertion distingue *assez* de *un peu.Un peu*, lui, n'atteint pas ledegré de référence.

- B est uneRéserve, disant que ce degré n'est pas haut(ou que ce qu'il permet n'est pas porté à un degré élevé, ou que les topoï ne s'appliquent pas tous ou pas complètement).

→ Cette réserve distingue *assez* de *très*.

En bref, *assezX* signifie donc que le degré de X atteint (ou dépasse) le degré de référence, sans pour autant être haut.

Ainsi, à la question d'un client qui demande si tel plat figurant dans la carte est *épicé*, le serveur qui répond :

(25) Oui, c'est **assez** épicé.

signifie donc:

- que le plat estassez épicé pour lui plaire, si toutefois il aime l'épicé (ouassez pour lui déplaire, s'il ne l'aime pas),mais que son plaisir (ou déplaisir) ne sera pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.
- ou plus généralement:que le plat peut être considéré comme *épicé* (l'occurrence se trouve à l'intérieur du domaine « épicé », en termes de la TOPE[4]), mais qu'il ne l'est pas à un haut degré (l'occurrence ne se rapproche pas du centre attracteur du domaine).C'est ensuite au client de faire son choix, selon ses gouts.

On note que la réserve n'existe pas pour les emplois antérieurement rangés sous l'étiquette « degré suffisant ». Si c'est le serveur qui demande au client si le plat qu'on lui a servi est *assez épicé*, la réponse *Oui, c'est assez épicé*,prosodiquement distincte de celle de (25), (ou *Non, ce n'est pas assez épicé*)

[3] Ce degré de référence est une question à part entière, en rapport avec celle du sémantisme de chaque adjectif (échelle ouverte, fermée, etc.), que je laisse ici de côté. Celui-ci entre vraisemblablement en compte dans le calcul sémantique eu égard à ambigüité exposée infra v. note 8.

[4] Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, élaborée autour d'Antoine Culioli. V. Schuwer (2004) pour une étude d'*assez*, *plutôt*, *relativement* et *passablement* dans ce cadre.

signale seulementle fait que le repère, implicite mais bien fixé (« assez pour plaireau client »), est atteint (ou n'est pas atteint). Ce n'est que lorsque le repère n'est pas fixé qu'il est nécessaire de préciser davantage le degré atteint, en indiquant d'une part que le degré de référence est atteint (pour distinguer de *un peu*), d'autre part que le haut degré n'est pas atteint (pour distinguer de *très*, *beaucoup*).

5. Venons-en à l'ambigüité spécifique dont je veux parler ici

Il s'agit du fait qu'*assezX*puisse être prosodié d'une manière particulière, amenant une inversion argumentative. Prenons un autre exemple, une situation où un vendeur parle du degré de satisfaction d'un client par rapport à un produit acheté et où l'enjeu d'une insatisfaction pourrait être celui de faire une réclamation. À la question du vendeur :

> En définitive, vous êtes satisfait de ce produit ?

le client peut répondre :

(26) (Oui,) **assez** satisfait !

d'un ton enthousiaste qui laisse entendre qu'il est satisfait, même si ce n'est pas au plus haut degré (auquel cas il aurait plutôt dit qu'il était *très satisfait*). Mais il peut aussi répondre, d'un ton bien plus réservé :

(27) (Mouais,) **« assez »** satisfait…

La ponctuation veut figurer l'hésitation qui peut précéder *assez*, signe d'un emploi qui ne va pas de soi, que l'on a pesé. Sur le plan de la mimique, on aurait une moue sceptique. Or ces deux prosodies ne sont pas argumentativement équivalentes, comme en témoignent les suites discursives possibles ou impossibles :

(28) (Oui,) **assez** satisfait !Au fond, il n'y a pas de quoi faire une réclamation.
(29) (Mouais,) **« assez »** satisfait… D'ailleurs, je me demande si je ne vais pas faire une réclamation.

(30) *(Oui,) **assez** satisfait ! D'ailleurs, je me demande si je ne vais pas faire une réclamation.
(31) *(Mouais,) **« assez »** satisfait… Au fond, il n'y a pas de quoi faire une réclamation.

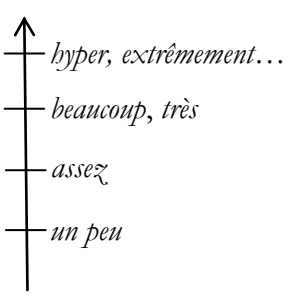
Plus précisément, si l'on donne à la suite discursive la forme concessive proposée ci-dessus (dont le caractère sous-jacent est déjà sensible dans les modalisateurs *–je me demande si* –utilisés pour rendre l'énoncé plus acceptable), on voit alors qu'il suffit d'inverser A et B pour décrire les deux emplois. Avec la prosodie *« assez »*, c'est la réserve qui devient l'affirmation principale :

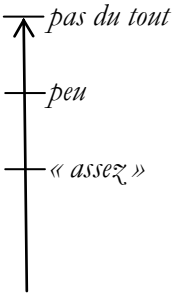
(32) (Oui,) **assez** satisfait ! Je renonce à faire une réclamation(même si j'aurais des raisons d'en faire).
(33) (Mouais,) **« assez »** satisfait… J'aurais des raisons de faire une réclamation (maisj'y renonce).

(34) *(Oui,) **assez** satisfait ! J'aurais des raisons de faire une réclamation(mais j'y renonce).
(35) *(Mouais,) **« assez »** satisfait… Je renonce à faire une réclamation (même si j'aurais des raisons d'en faire).[5]

Le résultat, en termes d'échelles argumentatives,peut être schématisé ainsi :

[5] L'exemple d'*assez épicé* vu plus haut est bien plus ambigu encore car, le point de vue n'est pas donné d'avance (on ne sait pas si le client aime ou pas l'épicé), il peut être compris à la fois comme un encouragement ou comme un découragement à prendre le plat, qui, selon la prosodie, se trouve au premier ou au second plan.





Mais, avec la proposition faite, une définition relative de tous les degrés se dessine (v. annexe ②).

6. Que retenir pour la description d'*assez* ?

L'ambiguïté qu'on vient de pointer est vraisemblablement la clé du paradoxal mystère (ou du mystérieux paradoxe) devant lequel les dictionnairesplacent depuis si longtemps leurs utilisateurs, qui indiquent qu'*assez* « marque une atténuation ou un renforcement ».

Je fais ici l'hypothèse qu'*assez* n'est pas un « atténuateur coorienté » :

- Soit il est coorienté, et l'effet est celui d'un renforcement par rapport à X seul, non parce que le degré dénoté soit supérieur, mais parce que l'Assertion principale – qui garantit que le degré de référence est atteint – fait que l'on interprète *assez X* comme « pas moins que X».
- Soit il n'est pas coorienté et il faut comprendre « pas plusque X »,[6] et l'effet sera vu comme une atténuation. Mais pour être précis, c'est par rapport au sens opposé à celui de X que l'atténuation se fait : (*Mouais*), *« assez » satisfait*, commele fait *peu satisfait*,atténue l'idée d'insatisfaction.

Il reste alors à expliquer pourquoi *assez* semblait <u>à la fois</u> atténuateur et coorienté en (7)-(8).Mon avis est que ces énoncés sont totalement artificiels, tout comme l'est (surtout) leur rapprochement. Leur interprétation (etcelle d'autres exemplespris à l'appui de cette description) ne nous parait vraisemblable en tant que locuteurs que par référence à un usage quasi-terminologique (et donc pas du tout argumentatif) de l'adverbe *assez*, qui le place manifestement à part. Le prototype de cet usage est celui des appréciations scolaires et autres mentions de diplôme,dont la hiérarchie est bien nette :*passable*<*assezbien*<*bien*<*trèsbien*.Par consquent,dans l'énoncé :

(6) Pierre a d'**assez** bonnes notes, il sera admis à l'École.

assez n'est pas atténuateur, il est en réalité renforçateur (au sens indiqué ci-dessus), tout comme dans :

(8) Jean a d'**assez** bonnes notes, il sera peut-être admis à l'École.

ou encore dans :

(10) Jean a d'**assez** bonnes notes, il sera surement admis à l'École.

énoncé tout à fait possible, pourvu qu'on ne le place pas, dans un improbable contraste concernant la même situation d'énonciation, avec :

(7) Pierre a de bonnes notes, il sera surement admis à l'École.

(7), (8) et (10) impliquent alors seulement des points de vue différents sur le concours d'entrée à l'École. Le concours dont il est question en (10) est au moins aussi sélectif que celui de (7), puisque

[6]Ceci se produit en vertu de ce que Ducrot appelle lois de discours, en l'espèce : loi de litote (« pas moins ») et loi d'exhaustivité (« pas plus »).

l'on doit avoir des notes « pas moins que bonnes » (plutôt que simplement « bonnes ») pour être sûr d'être admis. C'est le concours de (8) qui apparait comme le plus sélectif de tous, puisque ces mêmes notes qui ne sont « pas moins que bonnes » ne garantissent pas encore d'être admis.
Un discours où *assez* serait véritablement atténuateur est bien entendu possible, qui ressemblerait à :

– Il a de bonnes notes ? Tu penses qu'il sera admis à l'École ?
(36) – Mouais, il a d' « **assez »** bonnes notes. Je ne suis pas sûre que ça suffise pour être admis à l'École.

Au cas où l'on serait tenté d'introduire un *mais* entre les deux parties de (36), cela signifierait simplement qu'*assez*était renforçateur.

7. Récapitulons : sur quoi repose l'ambigüité / imprécision de *assez* ?

- Sur le caractère imprécis de toute expression linguistique (du degré), liée à la subjectivité du locuteur ;
- Sur la possibilité d'un emploi figuré (litote), très prégnante lorsque la politesse l'exigerait ;
- Plus précisément, en l'occurrence, sur l'indétermination du repère (« assez X pour… » quoi ?) ;
- Enfin surl'orientation argumentative déterminée par la prosodie.

Or, que l'énoncé contienne *assez* ou *« assez »*, il n'est pas, en tant qu'argument, décisif (fort). C'est pourquoi la différence de sens qui en découle est assez subtile, ou en tout cas assez subtile pour que tous les locuteursn'accèdentpas facilement à cette différence[7]. C'est une des difficultés auxquelles on peut se heurter à l'heure de tester la pertinence (présupposant une discriminabilité) de la différence de prosodie, ce qui reste à faire. Au cas (probable) ou il existerait en situation réelle un continuum de prosodies possibles entre les deux pôles prototypiques que l'on peut produire en laboratoire, ou pire, au cas où ces prosodies prototypiques (insuffisamment caractérisées et testées) ne seraient qu'une illusion, il ne serait pas surprenant que l'orientation argumentative ne soit pas toujours décidable, d'où, selon moi, le sentiment particulier d'ambigüité qui émane d'*assez*.[8]

8. Conclusion : quel statut pour cette découverte ?

Ceci étant dit, *assez* ne fait pas figure d'exception au regard de la possibilité d'avoir deux orientations argumentatives opposées. Ce fait a déjà été mis au jour par Lenepveu (2007) à propos d'adjectifs atténuateurs indiquant un degré faible tels que *léger*. *Léger* n'est argumentativement coorienté avec le nom qu'il modifie que s'il n'est pas prédicatif (emploi antéposé) ;dans le cas contraire (emploi postposé), *léger*est inverseur (comme l'est *faible*, quelle que soit sa position) :

(37) Nous avons un**léger** avantage sur l'adversaire, nous avons des chances de gagner.
(38) Nous avons un avantage **léger** sur l'adversaire, nous ne sommes pas assurés de gagner.

(39) *Nous avons un **léger** avantage sur l'adversaire, nous ne sommes pas assurés de gagner.
(40) *Nous avons un avantage **léger** sur l'adversaire, nous avons des chances de gagner.

Schuwer (2004 : 214) a également noté (mais sans en tirer de conséquence) les deux orientations possibles de *relativement*, quiglosece mot tantôt par « presque », tantôt par « pas tout à fait » :

(41) On y trouve un inventaire **relativement** complet des forums en français. < « presque complet »

---

[7] Ceci étant à mettre en rapport avec le fait que l'on trouve régulièrement dans la presse des erreurs d'orientation argumentative, obligeant à relire plusieurs fois pour comprendre le sens du discours. Catherine Kerbrat-Orecchioni l'a comme moi noté, qui m'en a fait part lors d'une pause-café.

[8] Il y aurait à dire sur le sémantisme des adjectifs. Mais je n'ai pas pu ici mettre en évidence un rapport entre celui-ci (corrélé par exemple à la possibilité de combiner l'adjectif à *un peu* : *un peu fatigué*, *un peu épicé*, **un peu bien*, **un peugrand*, **un peu satisfait*) et une interprétation préférentielle pour « plus qu'un peu (mais moins que très) » vs « moins que très (mais plus qu'un peu) ». Tous les adjectifs semblent pouvoir se combiner avec *assez* aussi bien qu'avec *« assez »*.

(42) C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons examiné les stock-options qui posent un problème inédit, ou plutôt**relativement** inédit, car elles existent depuis longtemps. < « pas tout à fait inédit »

La différence est manifeste avec *moyennement*, qui, tout en correspondant lui aussi à « un degré moyen », ne peut être qu'inverseur :

En définitive, vous êtes satisfait de ce produit ?
(43) *(Oui,) **moyennement** satisfait ! Je renonce à faire une réclamation.
(44) (Mouais,) **moyennement** satisfait… J'aurais des raisons de faire une réclamation.

Par ailleurs, en soumettant l'adverbe *un peu* à la même variation prosodique que celle décrite ci-dessus pour *assez*, on observe les mêmes effets, à savoir que *« un peu »* devient synonyme de *peu* :

– Tu as mangé ?
vs
(45) – Oui, **un peu.**Pas mal,même. / J'ai même fini tous les restes.
(46) – Bof, **« un peu »**… À vrai dire pas tellement. / J'ai seulement fini la soupe.

(47) – *Oui, **un peu**. À vrai dire pas tellement. / J'ai seulement fini la soupe.
(48) – *Bof, **« un peu »**… Pas mal, même. / J'ai même fini tous les restes.[9]

Ces manipulations sont en revanche impossibles avec d'autres marqueurs de degré tels que *très* ou *pas du tout*. Quel statut faut-ilalors accorder aux faits exposés ici dans la description sémantique des unités en question ? Pour répondre, il faudra tenir compte des pistes suivantes,[10] même si celadevait anéantir la portée de la présente proposition sur*assez*, aussi sophistiquée soit-elle :

–La question du focus : Dans l'énoncé enthousiaste *Assez satisfait !*, le focus porte surl'énoncé entier *assez satisfait*, dont le noyau est *satisfait* ; alors que dans l'énoncé dubitatif *« Assez » satisfait*…, la prosodie fait justement porter le focus sur*assez*. Le phénomène opère également sur les énoncés ci-dessus où *léger* était prédicatif (38) et *relativement* mis en incise (42). Reste à expliquer pourquoi cette focalisation produit une inversion argumentative. Une focalisation sur *assez* est enfin vraisemblablement sous-jacente aux emplois où *assezX* indique un degré inférieur à *X*, emplois sans orientation argumentative, puisque leur rôle consiste à apposer une étiquette, à catégoriser.

–La question de la prosodie, qui, envisagée plus généralement, est capable de moduler le sens jusqu'à l'inverser (cas de l'antiphrase). Or lorsque la sagesse populaire dit qu'« il y a des *oui* qui veulent dire « non », il ne se s'agit pas du tout de *oui* ironiques, mais du fait que *mouais* est, comme on a pu s'en rendre compte ci-dessus,coorienté avec*non*.Ce que l'on observe sur *assez* (et d'autres adverbes de degré) est-il alors d'ordre grammatical (lexical)? Ne s'agit-il pas plutôt d'un phénomène transversaldu ressort de la modalité et du métalinguistique (ou métadiscursif)? Auquel cas, on pourrait l'observer en l'absence d'adverbes de degré :

– Vous avez indiqué que vous étiez satisfait de ce produit.
vs
(49) – Oui, c'est vrai, je suis satisfait !
(50) – Ouais, enfin, « satisfait »… !

Il semble en tout cas que les adverbes de degré concentrent sur eux ce phénomène…. Et que nous ayons encore assez de grain à moudre.

---

[9] D'autres emplois, qui ne prêtent pas à caution, contiennent une concession qui inverse le mouvement argumentatif : *Dès que l'on est un peu aimable, les gens en profitent*< « Dès que l'on est aimable, même {un peu seulement / peu}, les gens en profitent ». À noter que sans cela, *aimable* est le genre d'adjectif (axiologiquement positif) réputé incompatible avec *un peu* : *Jacques est* {**un peu* / *peu*} *aimable*), tout comme *fort*. Pourtant, on peut avoir : *Ça fonctionne. Par contre il faut tirer un peu fort.* où l'orientation de l'assertion principaleest celle de *un peu* : « Il faut tirer (assez) fort, mais pas trop fort quand même »). En revanche, dans *Ça a lâché. J'ai dû tirer un peu fort*,l'orientation est celle de *peu* : « Je n'ai pas tiré fort, mais c'était manifestement trop fort quand même »).

[10] Je remercie les collègues qui m'ont fait part de leurs réflexions : Anca-Marina Velicu, lors du colloque, pour la première de ces pistes ; Evelyne Saunier, à Paris Descartes, pour la seconde.

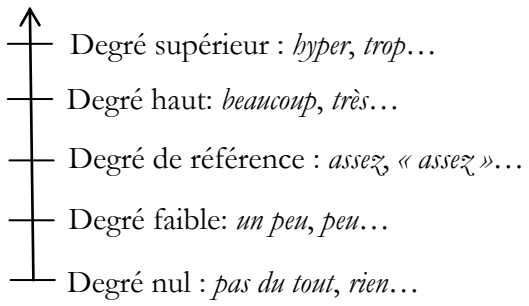
Annexes

①**Description de *trop* selon la Sémantique des Points de vue**(Raccah 2005)

Discours	« trop… pour… »	Point de vue (≈ topos)
(Adj. axiologiqᵗnégatif, non inverseur) *Pierre est trop bête, il va forcément échouer au concours.*	**Trop bête pour réussir** « d'une bêtise qui empêche de réussir »	**Topos doxal** Le concours sélectionne les candidats intelligents. L'intelligence amène la réussite, la bêtise l'échec.
(Adj. axiologiqᵗpositif,inverseur) *Pierre est trop intelligent, ça va le faire échouer au concours.*	**Trop intelligent pour réussir** « d'une intelligence qui empêche de réussir »	**Topos paradoxal** Le concours sélectionne les candidats intelligents, mais pas les plus intelligents. Une très grande intelligence peut donc amener à l'échec.
(Adj. axiologiqᵗpositif, non inverseur) *Pierre est trop intelligent, il ne peut pas échouer au concours.*	**Trop intelligent pour échouer** « d'une intelligence qui empêche d'échouer »	**Topos hyperdoxal** Le concours sélectionne les candidats les plus intelligents. Une très grande intelligence ne peut pas amener l'échec / amène nécessairement la réussite.
(Adj. axiologiqᵗpositif,non inverseur) Emplois « marginaux » : fautifs, figurés *Trop drôle* (*trop génial, trop mignon*…)	**Trop drôle pour rester sérieux** « d'une drôlerie qui empêche de rester sérieux »	*Il est très drôle, mais je n'ai pas envie de rire.* **Il est trop drôle, mais je n'ai pas envie de rire.*
(Adj. axiologiqᵗnégatif,inverseur) *Pierre est trop bête, il va forcément réussir au concours (de bêtise).*	**Trop bête pour échouer** « d'une bêtise qui empêche d'échouer »	**Topos antidoxal** Le concours sélectionne les candidats les plus bêtes. La bêtise amène la réussite, l'intelligence l'échec.

Les notions sont (entre autres)de Raccah, mais la mise en forme ainsi que les termes *hyperdoxal* et *antidoxal*sont, à ce qui lui semble, de votre servante.

②**Définition relative de tous les degrés**



échelle quantitative

<table>
<tr><th>PVE :
Point de vue de l'énoncé</th><th colspan="2">Glose argumentative</th><th>Marqueurs</th></tr>
<tr><td>Degré supérieur</td><td colspan="2">= Empêche ou devrait empêcher ce qui est contraire au PVE.</td><td>hyper, trop, extrêmement
« modificateurs surréalisants »[11]</td></tr>
<tr><td>Degré haut</td><td colspan="2">= Entraine tout ce qui est conforme au PVE, sans atteindre le Degré supérieur. (Dépasse le Degré de référence.)</td><td>très, beaucoup</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Degré de référence</td><td rowspan="2">A =Entraine globalement ce qui est conforme au PVE. (Dépasse le Degré faible.)</td><td>A, bien que B.
B= Pourrait ne pas entrainer ce qui est conforme au PVE, ou ne pas le faire complètement. (N'atteint pas le Degré haut.)</td><td>assez, passablement</td></tr>
<tr><td>B, bien que A.</td><td>« assez », moyennement</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Degré faible</td><td rowspan="2">A =Entraine certaines choses conformes avec le PVE ou pourrait en entrainer. (Dépasse le Degré nul.)</td><td>A, bien que B.
B = N'entraine pas globalement ce qui est conforme au PVE. (N'atteint pas le Degré de référence.)</td><td>un peu</td></tr>
<tr><td>B, bien que A</td><td>peu, « un peu »</td></tr>
<tr><td>Degré nul</td><td colspan="2">= N'entraine rien de ce qui est conforme au PVE.</td><td>pas du tout, absolument pas</td></tr>
</table>

Bibliographie

Lenepveu, Véronique (2007), « Intensification et opposition : l'adjectif intensif à valeur argumentative », in *Travaux de linguistique* 55, 45-60.

Noailly, Michèle (2001), « *Trop* n'est pas *assez* » in C. Buridant & G. Kleiber &J.-C. Pellat (dir.) *Par monts et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux, Mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin Riegel*, Liège – Paris, Peeters, 379-391.

Palma, Silvia (1995), « La Scalarité dans les expressions figées : le cas des locutions à polarité », in *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, 145-175.

Raccah,Pierre-Yves (2005), « Une description de l'excessivité en sémantique des points de vue », in *Travaux de linguistique du CerLiCO* 18, 171-190.

Raccah, Pierre-Yves &Várkonyi, Zsófia (2012), « *Assez* c'est presque *trop* », Actes du 3e Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon : 4-7 juillet 2012, EDP Sciences, 1909. (http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100146, accédé le 7 juillet 2015).

Schuwer, Martine (2004), « Les marqueurs dits de l'intensité moyenne », in Florence Lefeuvre & Michèle Noailly (dir.), *Intensité, comparaison, degré* 1, *Travaux linguistiques du CerLiCO* 17, Presses Universitaires de Rennes, 201-218.

[11] V. Silvia Palma (1995)